



Certification de qualité et de traçabilité des bois

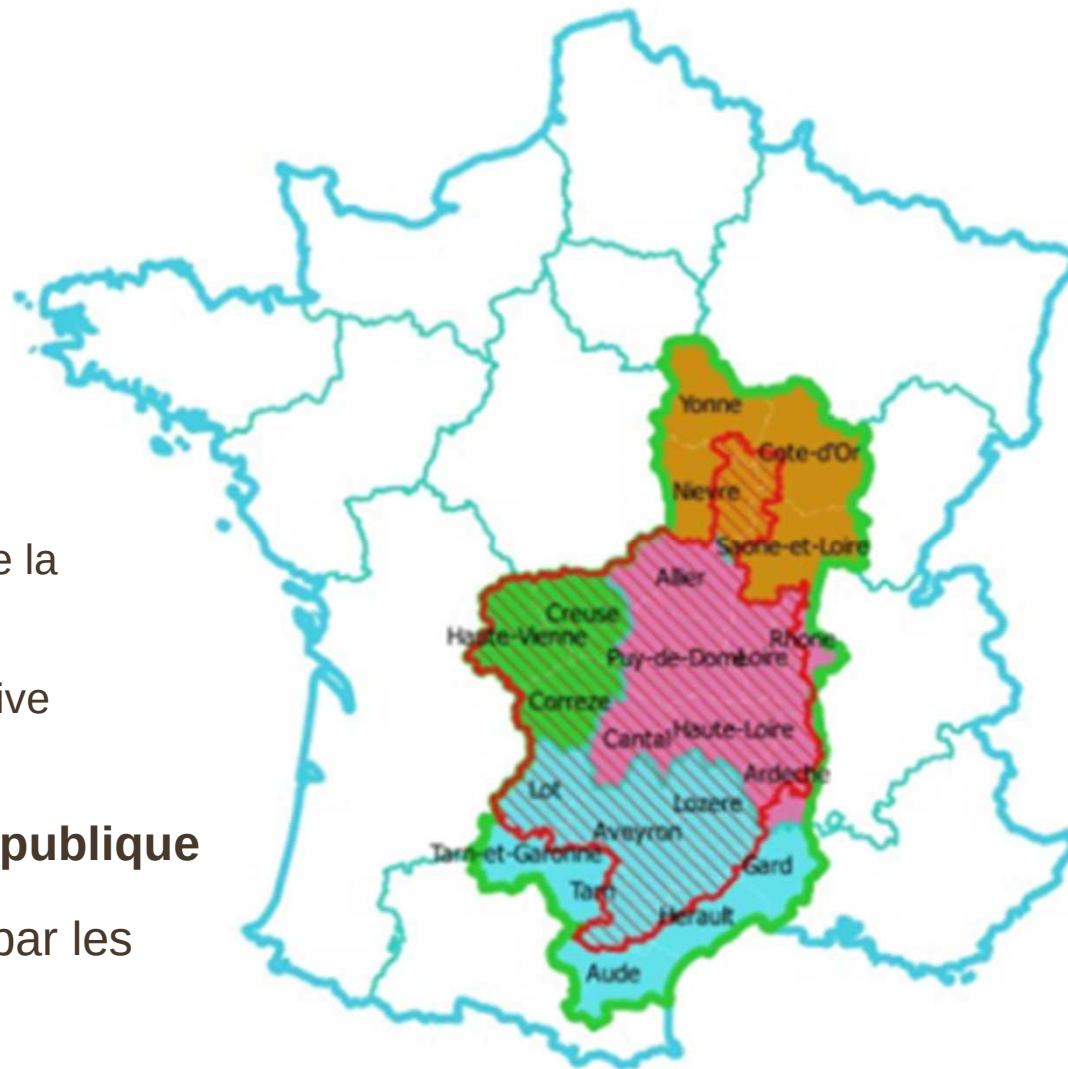
19 juin 2017

Avec le soutien de :



Une certification sur le Massif central pour :

- › Ramener la valeur ajoutée de la transformation du bois sur le Massif central
- › Valoriser les entreprises qui utilisent la ressource locale
- › Concurrencer les bois d'importation
- › Encourager la mutualisation entre maillons de la filière
- › Inciter à une montée en compétences collective



Un principe : **s'appuyer sur la commande publique**
comme levier à l'utilisation de bois local par les
entreprises locales

Quels principes ?

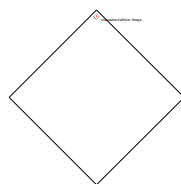
Certification des **produits de construction et d'ameublement de toutes essences** dont la **traçabilité** est assurée à chaque étape de transformation

4 piliers d'exigences :

- L'origine des bois, et leur transformation sur le Massif central, à travers une **traçabilité**
- L'**éco-certification** (PEFC, FSC), garantissant la gestion durable de la forêt d'origine
- Le **respect des normes** : séchage, classement, CE, hygiène et sécurité
- L'implication dans des démarches de mutualisation et d'**échanges entre entreprises**



= exigences générales



= méthodologie de traçabilité



Quels avantages pour :

les entreprises ?

Accès privilégié à de **nouveaux marchés** à travers la commande publique

Apport de **visibilité** et de capital confiance

Distinction de l'offre sur un aspect qualité et développement durable

les collectivités?

Recours au bois local **simplifié dans la commande publique**

Appui de l'**économie locale** et **circulaire** en valorisant une ressource et des entreprises locales

Fiabilité de la qualité des produits et de leur origine



Une association dédiée





Pour plus d'informations :

04 73 83 64 67 / 06 16 82 47 88

massifcentral@communesforestieres.org

Avec le soutien de :



massif central

